



	Projet d'Appui à la Promotion de l'Agriculture Biosaline		
Zone d'Intervention	Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Dakar, Thiès, Kolda et Ziguinchor		
Description du Projet	Le problème de salinisation des sols est particulièrement aigu dans certaines régions, et constitue un facteur très limitant pour les activités agro-sylvo-pastorales. L'équilibre naturel dynamique entre les eaux douces provenant du continent et les eaux salées issues de la mer est aujourd'hui rompu en raison de la faiblesse des apports en eaux douces due aux sécheresses et de la dégradation du couvert végétal, ce qui a entraîné la disparition de la fonction hydro-régulatrice de la végétation. Ainsi, l'eau salée a rapidement envahi les bas-fonds et une partie des terres intérieures, rendant ces zones peu propices au développement des activités agricoles et pastorales. Ce projet propose des actions qui permettront la récupération et la protection de 150 000 hectares avec 109 000 ha de superficies récupérées et 41 000 ha de zones sensibles protégées.		
Impact attendu	Il est attendu de la mise en œuvre de ce projet : la production de 150 000 tonnes de riz pluvial et irrigué la création de plus de 10.000 emplois agricoles permanents ou temporaires l'augmentation des revenus des populations la disponibilité accrue d'aliments pour le bétail la limitation de l'exode rural et l'arrivée d'autres populations		
	Porteur du Projet		

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	10 231 000 000	USD 1	7 046 452
Durée du Projet	2025 –	2028		
Type de Financement Recherché	√ Privé		√ Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Evaluation ex ante en 2021 élaborée avec le concours de la DGPPE du Ministère de l'' Economie du Plan et de le Coopération. Il a été proposé pour inscription au PIP de 2022
Documents disponibles	Evaluation ex anté

